

commune d'avenir
Thizy les Bourgs

Bulletin Municipal

An aerial photograph of the town of Thizy les Bourgs, showing a mix of residential buildings, a church with a prominent steeple, and a school building with a colorful facade. The town is set against a backdrop of rolling green hills under a clear blue sky. A white, stylized outline graphic is overlaid on the image, framing the town and extending towards the bottom right.

2022

SOMMAIRE

- p. 3 Le mot du Maire
- p. 4 Vos élus
- VIE QUOTIDIENNE**
- p. 6 Transfert des permanences Passeports / CNI auprès de l'EFS
- p. 7 Concertation citoyenne
- p. 7 Divagation des animaux
- TRAVAUX**
- p. 8 Chantier Christorée
- p. 9 Chantier Jeanne d'Arc
- p. 10 Plan Façades
- JEUNESSE**
- p. 11 Écoles : Bilan de la rentrée 2021 / Nouvelle proviseure au lycée
- p. 14 Accueil des nouveau-nés
- p. 14 Bourse au permis de conduire
- p. 14 Chantiers d'été
- p. 15 Chéquier Jeunes
- p. 15 Local ados
- p. 16 Conseil Municipal des Jeunes
- p. 16 Mission Locale
- CULTURE**
- p. 17 Cinéma
- p. 17 Espace culture
- p. 19 Recensement de la population
- p. 20 COR
- p. 20 Tribune
- p. 21 Calendrier 2022 / Dates à retenir

Le mot du Maire

Chers Amis,

Vous avez entre vos mains la deuxième édition de notre bulletin municipal nouvelle formule. La vocation de cette publication est de vous informer sur la mise en œuvre de notre programme et de vous montrer que les engagements sont tenus.

Nous nous étions engagés à rendre votre vie quotidienne plus facile et plus agréable à Thizy les Bourgs. La mise en place de l'Espace France Services en mairie annexe de Bourg-de-Thizy est là pour vous permettre d'accéder aux grands services publics, sans avoir à parcourir de nombreux kilomètres. Le cinéma, avec sa nouvelle formule, accueille depuis de cette année plus de publics et je vous invite à vous y rendre, la programmation et l'accueil sont d'une grande qualité.

L'accueil des nouveau-nés est chaque année l'occasion d'échanger avec les familles, mais aussi de se rappeler la chance que nous avons d'avoir sur notre commune des structures d'accueil qui permettent à nos enfants de bien grandir de la naissance jusqu'au baccalauréat.

Sur le plan de la sécurité, Thizy les Bourgs a été la première commune d'Auvergne-Rhône-Alpes à avoir signé, en décembre, un contrat de sécurité dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain ». Ce contrat nous permet d'asseoir et de renforcer les liens avec la gendarmerie nationale dans le cadre d'une collaboration du quotidien. Mutualisation, prévention, formation des agents, gestion des locaux, participation citoyenne...

Tout est désormais écrit dans une convention qui a pour but d'améliorer la sécurité au quotidien, et je sais que c'est un sujet qui vous est cher.

Depuis un an et demi que l'équipe municipale est en place, notre plan d'actions est bel et bien entré dans sa phase opérationnelle.

Les travaux des locaux associatifs rue Christorée sont terminés et ont déjà accueilli les sociétés de pêche, l'association mycologique, nos apiculteurs en herbe et le secteur Ados du centre social. À Mardore et La Chapelle de Mardore, la requalification des bourgs avance à bon rythme et devrait être terminée au printemps. À l'ancienne école Jeanne d'Arc, là aussi, les travaux ont débuté et se poursuivront encore en 2022 et 2023.

Ce chantier représente environ 1,6 millions d'euros d'investissement et fera naître un centre socio-culturel qui accueillera, en

plus du centre de loisirs et de l'épicerie sociale, les associations à vocation culturelle et sociale.

D'autres projets sont à l'étude et nous aurons l'occasion de vous les présenter lors des réunions publiques que nous organisons dans chaque commune déléguée, comme nous l'avons fait à Mardore et à La Chapelle de Mardore en 2021. Vous associer aux projets était aussi l'un de nos engagements pour ce mandat.

Si nous devons nous satisfaire de la bonne avancée des chantiers qui ont fait notre programme, il n'en reste pas moins que nous devons rester attentifs aux autres grands enjeux pour les décennies qui viennent.

Je veux parler du développement économique, avec l'extension de la zone d'activités. Nous avons aujourd'hui de nombreuses demandes d'entreprises et nous devons pouvoir trouver des solutions pour les satisfaire.

Je veux également parler de l'habitat, et la commune est aux côtés de la COR et de l'État pour l'opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH), et nous le serons encore pour prolonger cette opération pour les 6 prochaines années.

Ce sont ces enjeux qui guident chaque jour notre action.

Bonne lecture.

Bien fidèlement,

Martin SOTTON

Maire de Thizy les Bourgs



SIGNATURE CONTRAT DE SÉCURITÉ

Vos élus

Le Maire



Martin SOTTON

Maire de Thizy les Bourgs, Maire délégué de Thizy

Les Maires délégués



Joëlle GIRARDET

Maire déléguée de Bourg-de-Thizy,
*chargée de la vie associative
et culturelle*



Pascal VIGNON

Maire délégué de Marnand,
*chargé des travaux
et des bâtiments*



Nathalie LIONS

Maire déléguée de Mardore



Cédric CHALON

Maire délégué de La Chapelle
de Mardore, *chargé de l'urbanisme
et de la voirie*

Les Adjoints



Suzanne AUGUET

Adjointe déléguée
auprès du Maire délégué de Thizy



Michèle LONGÈRE

Chargée des affaires sociales,
personnes âgées et jeunesse



Denis REMONTET

Chargé des sports



Virginie PERROUD

Chargée des affaires scolaires



Bernard PEILLON
*Chargé de l'environnement et
du développement économique*



Jacqueline BERTHIER
*Chargée des services de
proximité et de l'insertion*



Alain COTTIN
*Chargé de la police municipale
et de la citoyenneté*



Pascale BILLET
*Chargée de la démocratie
participative et de la concertation*



Alexandre PROTON
*Chargé de la communication
interne et externe*



Élisabeth PLAGNAL
*Conseillère déléguée à l'animation
locale et aux événements culturels*

Les Conseillers du groupe majoritaire



**Gabriel
DEZAYE**



**Jean-Luc
FRANÇOIS**



**Nicole
COLUSSI**



**Angelo
ROMANO**



**Christelle
FABRE**



**Magali
CHERPIN**

Les Conseillers du groupe minoritaire



Bénédicte CHIROL



Anne REYBAUT



**Aurélie
CHUZVILLE**



Alexandre BOUDOT



Édouard BOST



Mohamed HADJAB



Jean-Michel MICHELOT



**Matthijs
CATTO**

Transfert des permanences auprès de l'EFS

Depuis le mardi 07 décembre 2021, les permanences passeport/carte d'identité ont été transférées en Mairie annexe de Bourg-de-Thizy, auprès de l'Espace France Services.

Les demandes se font uniquement sur rendez-vous les lundis, mardis, mercredis ou jeudis après-midis, ainsi que les vendredis et samedis matins.

Les pièces à fournir peuvent varier selon votre situation.

Pour connaître plus en détails les documents que vous devrez fournir,

rendez-vous sur **service-public.fr** rubrique « Papiers-Citoyenneté », choisissez « passeport » ou « carte nationale d'identité » puis « Quelle est votre situation ? ».

Pour tout renseignement complémentaire,

contactez le service par téléphone aux horaires d'ouverture habituels. Les agents municipaux se feront un plaisir de vous aider.



RAPPEL

L'Espace France Services offre, sur un même site, un accès à plusieurs administrations : la Poste, Pôle Emploi, la CAF, la MSA, la CARSAT, la CPAM, les Finances Publiques, le Ministère de la Justice (point d'accès au droit), le Ministère de l'Intérieur (permis de conduire, immatriculation...)



Deux agents peuvent vous assister dans vos démarches et vous trouverez également un ordinateur en libre accès.

ADRESSE ET CONTACTS

Mairie Annexe de Bourg-de-Thizy

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

Agence postale

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Tél. 04.74.64.02.15

Mail : contact@thizylesbourgs.fr

Espace France Services

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

et le mercredi de 13h00 à 17h00

Tél. 04.74.64.53.31

Mail : france-services@thizylesbourgs.fr

Permanence Passeports/CNI

Sur RDV uniquement au 04.74.64.65.91, du lundi au jeudi les après-midis et les vendredis et samedis matins.



Concertation citoyenne

Après une période difficile pour se réunir, la municipalité est allée à la rencontre des administrés lors des concertations citoyennes organisées à la Chapelle-de-Mardore et Mardore fin octobre 2021. Au cours de ces deux réunions, un point sur les travaux en cours a été présenté aux habitants de ces communes déléguées. Le plan de mandat a également été exposé avec la mise en évidence des projets accomplis et ceux à venir. Puis, les participants ont pu découvrir davantage le dispositif «Petites villes de demain» et les différentes aides à l'habitat.

« Ces échanges ont été riches et très appréciés. J'espère que nous pourrons rapidement fixer les dates des prochaines rencontres qui auront lieu dans les autres communes déléguées. »

Pascale Billet, adjointe chargée de la démocratie participative et de la concertation.



Divagation des animaux

RESPONSABILITÉ DES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX

La mairie est régulièrement destinataire de doléances d'habitants déplorant la divagation d'animaux qui, à défaut d'être dangereux, peuvent être à l'origine d'accidents aux conséquences graves. **La loi (article L. 211-19-1 du code rural et de la pêche maritime) interdit la divagation d'animaux domestiques et des animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. De surcroît, il est rappelé que les animaux errants peuvent également être saisis et conduits à la fourrière.**

Par ailleurs, les déjections canines non ramassées sont passibles d'une amende de 35€.

Il est rappelé que des distributeurs de canipoches sont installés sur la commune de Thizy les Bourgs.



Chantier Christorée

CLOS JEAN MERLE

Le clos Jean Merle situé rue Christorée s'étend sur 3ha700 avec des arbres centenaires. Un bâtiment neuf de 27 logements de 41 à 45 m² a ouvert ses portes en septembre 2020 pour accueillir la résidence seniors. Cette résidence est gérée par Habitat et Humanisme.

Le château Merle, après une rénovation complète, héberge la maison médicale qui accueille deux orthophonistes, une ostéopathe, un cabinet infirmier, un cabinet de télé-médecine, une psychothérapeute, deux cabinets libres pour recevoir des médecins généralistes et en rez-de-jardin une salle d'animation pour la résidence.

La maison du gardien composée de deux bâtiments a été totalement rénovée. L'un deux est un lieu d'accueil pour les adolescents du centre social, le second abrite la société de pêche, l'association mycologique et botanique, le rucher école du Centre Social.

Ce chantier s'est terminé en décembre 2021 avec la remise de clés aux associations.



Chantier Jeanne d'Arc

ANCIENNE ÉCOLE JEANNE D'ARC

La réhabilitation du ténement immobilier de l'ancienne école Jeanne d'Arc va se poursuivre. Une partie a été rénovée lors du mandat précédent pour accueillir les enfants du centre social ainsi que l'épicerie sociale. Ce chantier conséquent se déroulera en trois tranches et donc sur trois exercices financiers.

Une première tranche est en cours de réalisation et consiste à remplacer entièrement la toiture et à changer les menuiseries extérieures.

L'année 2022 verra le lancement et la réalisation de la deuxième tranche qui sera consacrée à l'aménagement intérieur afin d'héberger les associations à caractère social et culturel, [croix rouge, échecs, choral...].

Puis la troisième tranche au premier semestre 2023 s'achèvera par un embellissement global avec la réfection de toutes les façades et l'aménagement de la cour.



Plan Façades

AIDES AUX FAÇADES : LA COMMUNE AUGMENTE SES SUBVENTIONS !

Dans le cadre de la convention de revitalisation valant Opération d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU), les projets de ravalement de façade sont subventionnés par plusieurs financeurs : l'ANAH, la COR et la commune.

La COR soutient la rénovation des façades selon les plafonds suivants :

- 4€/m² pour un enduit ciment
- 7€/m² pour un enduit traditionnel
- 200m² pour un logement individuel
- 400m² pour les logements collectifs et copropriétés



Jusqu'en 2021, le montant de l'aide complémentaire apportée par la commune pouvait varier entre 50 et 100% du montant apporté par la COR, en fonction d'un périmètre défini.

Face aux enjeux d'attractivité, la commune a décidé d'être plus volontariste concernant les aides au ravalement de façades : À compter du 1^{er} janvier 2022, l'aide communale ne prendra plus en compte cette notion de périmètre et elle abondera jusqu'à 50% du montant des travaux dans la limite de 5 000€ par dossier.

Pour exemple, un dossier comprenant 7 500 € de travaux de ravalement de façade obtenait jusqu'au 31 décembre 2021 la somme de 1 600 € de subvention. Avec ce nouveau dispositif et grâce aux efforts de la commune, il sera subventionné à hauteur de 3 750 € soit 50% du montant des travaux.

Pour un accompagnement personnalisé dans votre projet et vos démarches, contactez la Plateforme Locale de la rénovation de l'Habitat de la COR au 04.74.05.51.13.

Rentrée des classes 2021

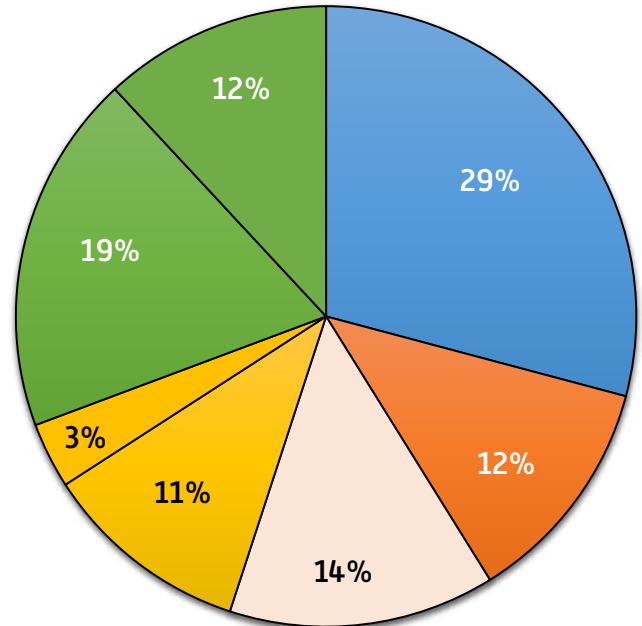
1225 élèves ont repris le chemin de l'école, des classes de maternelle à celles du lycée.

EFFECTIFS ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 :

Lycée Polyvalent François Mansart : 357 // Collège La Platière : 147 // Collège Sainte-Thérèse : 170 // École maternelle et élémentaire Sainte Thérèse - Jeanne D'Arc : 175 (42 Maternelles + 133 Élémentaires) // Écoles maternelles, élémentaires ou primaires publiques de Thizy les Bourgs : 376 (146 Maternelles + 230 Élémentaires répartis dans 6 écoles).

Thizy les Bourgs, rentrée scolaire 2021/2022
RÉPARTITION DES ÉLÈVES

Rentrée scolaire 2021/2022	Nbre d'élèves
Lycée Polyvalent François Mansart Thizy	357
Collège La Platière Thizy	147
Collège Ste Thérèse Bourg-de-Thizy	170
École Élémentaire Ste Thérèse-Jeanne d'Arc Bourg-de-Thizy	133
École Maternelle Ste Thérèse-Jeanne d'Arc Bourg-de-Thizy	42
Écoles Élémentaires Publiques de Thizy les Bourgs	230
Écoles Maternelles Publiques de Thizy les Bourgs	146
Nombre d'élèves scolarisés à Thizy les Bourgs	1225



- Lycée Polyvalent François Mansart Thizy
- Collège La Platière Thizy
- Collège Ste Thérèse Bourg-de-Thizy
- École Élémentaire Ste Thérèse-Jeanne d'Arc Bourg-de-Thizy
- École Maternelle Ste Thérèse-Jeanne d'Arc Bourg-de-Thizy
- Écoles Élémentaires Publiques de Thizy les Bourgs
- Écoles Maternelles Publiques de Thizy les Bourgs

Depuis quelques années, sur notre commune, le nombre des élèves diminue, diminution liée à la baisse des naissances. Les écoles en sont fragilisées et cette année, nous déplorons, malgré de nombreuses interventions auprès de l'inspecteur de l'Éducation nationale, la fermeture d'une classe à l'école maternelle Joseph Dépierre.

JEUNESSE

LES ÉCOLES PUBLIQUES DE THIZY LES BOURGS, CE SONT :

- 6 écoles : 2 maternelles, 2 élémentaires et 2 primaires
- 5 ATSEM + 4 agents faisant fonction.
- 6 agents s'occupant du périscolaire (cantine, garderie, ménage, navette) + 1 intervenant de « La Passerelle ».
- des agents techniques communaux intervenants pour les travaux ou l'entretien des locaux, tout au long de l'année en fonction des besoins.
- d'autres intervenants de la « Passerelle » sont là ponctuellement pour renforcer les équipes en cas de besoin.
- le service administratif de la mairie gérant le personnel, les cantines, les garderies, le ménage et la gestion comptable.

MISE EN PLACE D'UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU SERVICE MUNICIPAL PÉRISCOLAIRE

Il a été élaboré en 2020, voté et adopté en séance du conseil municipal le 08/04/2021.

Il concerne la garderie gratuite et la cantine assurées par les agents municipaux, sous la responsabilité de Monsieur le Maire.

Il vise à unifier les règles pour les 6 écoles maternelles, élémentaires et primaires de la commune.

Il est inséré, à chaque rentrée scolaire, dans le dossier d'inscription à la vie périscolaire et obligatoirement rendu signé par les parents.

Il se compose de 11 articles qui abordent principalement les modalités d'admission et d'inscription, les repas, leurs tarifs et leurs paiements, les traitements médicaux et allergies, les accidents et assurances, les surveillances, disciplines et sanctions.

CANTINE

Tarif inchangé : 3 euros 50

168 élèves en moyenne par jour mangent à la cantine avec une priorité donnée aux enfants dont les deux parents travaillent.

Prestataire : NEW REST, contrat renouvelé tous les ans. Le prestataire, dont les cuisines sont établies à Le Coteau, prépare et livre depuis la rentrée 2021, des repas de qualité, avec des produits régionaux, dans la mesure du possible.

Suite aux réponses à un questionnaire envoyé aux familles, en juin, ciblant les améliorations à apporter, une réunion entre le prestataire et les agents des cantines a permis un échange très bénéfique. Le résultat est déjà très encourageant. **L'objectif de tous : que les élèves mangent bien et bon dans une ambiance paisible !**



MARNAND



MARDORE



ÉCOLE J. DÉPIERRE



ÉCOLE LE CHÂTEAU



ÉCOLE LE COQUILLAGE



ÉCOLE M. OVIZE

PRÉPARONS DEMAIN

En septembre 2021, une première rencontre entre les élus et le nouvel Inspecteur de l'Éducation Nationale a eu lieu. Elle a permis de faire le point sur nos 6 écoles, avec chacune leurs spécificités, leur implantation, liée à la création de la « commune nouvelle » et la baisse du nombre des élèves.

Elle est le point de départ d'un travail commun qui va permettre à chaque acteur (Inspecteur, enseignants, élus et parents d'élèves) de travailler ensemble pour l'avenir des écoles de Thizy les Bourgs et surtout celui de nos enfants.

CHANGEMENT DE DIRECTION AU LYCÉE FRANÇOIS MANSARD ET AU COLLÈGE LA PLATIÈRE

C'est la nouvelle proviseure, Madame Hours-Gailleton qui a pris ses nouvelles fonctions, sachant que Madame Popineau assure toujours son poste de principale-adjointe au sein du collège La Platière.

Réussite aux différents examens, élaboration du projet d'orientation post-examen pour chaque élève ou préparation dans le monde du travail avec les connaissances et compétences requises, tels sont les maîtres-mots du nouveau chef d'établissement.

Bienvenue à elle et bonne réussite !

RÉBUS RÉCRÉATIF



Solution :
Mas-Thé-Mât-Tique = Mathématiques



Accueil des nouveaux-nés

La municipalité de Thizy les Bourgs a organisé fin novembre une rencontre conviviale à l'ECM Paul Buchet pour accueillir les nouveau-nés de la commune.

92 enfants sont nés entre le 1^{er} novembre 2019 et le 30 septembre 2021. Les familles de 39 d'entre eux ont répondu à notre invitation.

Un bon cadeau à utiliser dans des commerces locaux partenaires leur a été remis avec « le nounours de la commune » pour les tout-petits.

Cette sympathique manifestation s'est terminée par le verre de l'amitié.

Bourse au permis de conduire

Depuis 2019, près de 20 jeunes de notre commune ont bénéficié de cette aide. La volonté de la municipalité est de favoriser l'accès au permis de conduire.

Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 15 à 20 ans domiciliés à Thizy les Bourgs.

Le montant de la bourse est de 250 euros, sans conditions de ressources.

En contrepartie, le jeune s'engage à effectuer une mission citoyenne de 20h minimum auprès d'une association de la commune.

Une convention est signée entre le jeune, l'auto-école et la commune.

Pour connaître le détail des modalités, consulter le site www.thizylesbourgs.fr, rubrique « Vie quotidienne » puis « Jeunesse ».



Chantiers d'été

Après une année d'interruption en raison de la crise sanitaire, des chantiers d'été ont de nouveau été proposés à nos jeunes en juillet et en août derniers.

Ils étaient 17, domiciliés à Thizy les Bourgs et âgés de 16 à 18 ans, à avoir participé à ce dispositif.

Avec une mission de 40 heures (10 journées de 4h00), les jeunes ont pu découvrir le monde du travail (à la halte-garderie et au centre de loisirs du Centre Social ou dans les écoles et au service voirie de la municipalité).

En contrepartie, une indemnité de 15 euros par jour leur a été donnée et une carte de 5 entrées au cinéma Agora a été offerte.

Cette action a été mise en place par la municipalité en partenariat avec le Centre

Social qui reçoit une aide financière de la COR pour le financement d'un poste d'animation. Si les conditions le permettent, elle sera reconduite en 2022.

Chéquier Jeunes

La volonté de la municipalité est de fidéliser les jeunes sur notre territoire et leur permettre de profiter de la vie associative et culturelle.

Concrètement, un « Chéquier Jeunes » est en cours d'élaboration.

Il sera gratuit et destiné aux collégiens, lycéens, jeunes de l'IME, en apprentissage ou inscrits à la Mission Locale, domiciliés à Thizy les Bourgs.

Des partenaires ont déjà accepté de s'associer à ce dispositif.

Il devrait être disponible pour la rentrée scolaire prochaine.

Une campagne de communication sera faite au préalable.

Local ados

La municipalité vient de mettre à disposition du secteur Ado du Centre Social de nouveaux locaux.

Entièrement réhabilités, ils sont situés « Clos Jean Merle » à proximité de la résidence seniors et des associations « Nature » (pêche, mycologie et apiculture).

Ensemble, des activités spécifiques pourront être envisagées en favorisant le lien intergénérationnel.

Pour rappel, le secteur Ado propose tout au long de l'année de nombreuses activités pour les jeunes de 10 à 17 ans, encadrées par deux animateurs.

En période scolaire :

- Accueil libre au local le mercredi après-midi,
- Accompagnement scolaire les soirs de semaine avec une aide aux devoirs,
- Foot en salle le jeudi soir.

Pendant les vacances :

- Accueil avec des sorties sportives et culturelles,
- Séjours organisés avec les centres sociaux voisins (ski en hiver, mer, montagne, culturel et thématiques en été).



Pour plus d'informations, contacter directement le Centre Social par mail : Secteurados.centresocialthizy@yahoo.fr

Conseil Municipal des Jeunes

À LA DÉCOUVERTE DE LA CITOYENNETÉ

Dans le prolongement du précédent Conseil Municipal Enfants, la mairie de Thizy les Bourgs a décidé cette fois-ci d'innover en mettant en place début 2022 un Conseil Citoyen Jeunes.

Il s'adressera aux élèves des classes de CM2, 6^{ème}, 5^{ème} des établissements scolaires publics et privés de la commune et seront recrutés sur la base du volontariat, sans mandat électif.

Ce conseil répond à la volonté de la Municipalité de faire découvrir et comprendre aux jeunes citoyens le fonctionnement des institutions démocratiques françaises (Mairie, Conseil Départemental et Régional, Assemblée Nationale, Sénat, etc.) tout en approfondissant leurs connaissances du territoire thizerot, en particulier des grandes structures qui le régissent.

À travers le Conseil Citoyen Jeunes, ses membres proposeront et réaliseront des actions à Thizy les Bourgs, leurs idées étant attendues et entendues. Ils seront également invités à s'impliquer en faveur de la jeunesse, des aînés, de l'environnement, de la culture, de la solidarité et de la sécurité entre autres.

Encadrés par les élus de la commune, ils travailleront ainsi jusqu'à la fin du mandat sur l'apprentissage de la vie démocratique et à l'exercice de leurs droits et responsabilités dans la société.

Mission Locale



AVEC LA MISSION LOCALE : FACILITER L'ACCÈS À L'AUTONOMIE POUR LES JEUNES

Présentes sur l'ensemble du territoire national depuis 1982, 450 Missions locales exercent une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : **accompagner les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.**

Elles interviennent sur l'ensemble des leviers qui favorisent l'insertion pour lever les obstacles à l'insertion dans l'emploi et pour faciliter l'accès aux droits et à l'autonomie.

La Mission locale aujourd'hui, c'est 600 jeunes accompagnés sur le territoire à l'instant T et plus de 900 jeunes accompagnés par an. Nous composons avec des problématiques multiples pour que le jeune puisse accéder, avec notre soutien, à cette fameuse autonomie.

Contactez la Mission Locale Rurale Nord-Ouest :

Siège social :

22 avenue Charles de Gaulle
69170 Tarare
contact@missionlocale.org
04.74.05.00.30

Site web : www.missionlocale.org

Application : www.missionlocale.app

Nos réseaux sociaux :

Facebook : @MLRNOR

Twitter : @MLRNOR

LinkedIn : @MLRNOR

Youtube : @mamissionlocale

Instagram : @mamissionlocale

Tik Tok : @mamissionlocale

Votre antenne locale à Thizy les Bourgs : 27, rue Jean Jaurès – Thizy – Tél. 04.74.64.20.61

Espace Culture bibliothèque & médiathèque

La bibliothèque André Lachal à Bourg-de-Thizy et la médiathèque Simone Veil à Thizy vous accueillent avec leurs nombreux ouvrages. Tous les mois, de multiples nouveautés : romans, mangas, BD, fantasy, documentaires, intègrent les rayons enfant, ado et adulte. De quoi satisfaire toutes les envies de lecture et de découverte.

Il est possible d'emprunter des DVD et des CD à la médiathèque Simone Veil : films, dessins animés, contes, musiques... Il y en a pour tous les âges.

Avec un compte-lecteur, vous avez toujours la possibilité de réserver les ouvrages qui vous intéressent sur le catalogue en ligne de l'Espace Culture :

www.thizy-les-bourgs-pom.c3rb.org

Tous les documents peuvent naviguer entre les deux espaces sans aucune difficulté.

Grâce à la Médiathèque Départementale, l'offre de prêt est enrichie de milliers de documents sur tout type de supports.

Si vous souhaitez exposer ou dédicacer à l'Espace Culture, une demande doit être formulée auprès des services de la Mairie.

Retrouvez les horaires, les nouveautés et les animations prévues sur **www.thizylesbourgs.fr** ou encore sur la page Facebook : ***Espace-Culture / Thizy les Bourgs***.
Mail : **espace.culture@thizylesbourgs.fr**



HORAIRES D'OUVERTURE

Bibliothèque André Lachal

11, rue Pasteur - Bourg-de-Thizy

69240 Thizy les Bourgs

Tél. 04 74 64 19 72

Du mardi au vendredi de 16h00 à 18h00

Le samedi de 10h00 à 12h00



*Un titre ne figure pas au catalogue ?
N'hésitez pas à le demander auprès
de votre bibliothécaire.*

Médiathèque Simone Veil

Rue Eugène Déchavanne - Thizy

69240 Thizy les Bourgs

Tél. 04 74 64 35 81

Du mardi au samedi de 10h00 à 12h00



Cinéma AGORA

UN CINÉMA POUR TOUS LES GOÛTS !

Pour satisfaire le plus grand nombre, l'Agora a su s'adapter avec son image rajeunie et sa nouvelle programmation riche et variée.

Les films français, mais aussi les productions étrangères venues du monde entier sont mises à l'honneur : comédie, drame, action, science-fiction, fantastique, dessin animé... Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges.

De nombreux événements ont été organisés depuis sa reprise en octobre 2020 pour le plus grand plaisir des spectateurs : avant-première, rencontre avec les acteurs, projection suivie d'un repas...

Voilà de quoi dynamiser et moderniser notre petit cinéma local !

Retrouvez à tout moment le programme sur : www.cinema-agora.fr

INFOS PRATIQUES

23 Rue Pierre Chevenard

69240 THIZY

Tél. 04.74.64.30.44

Mail : cinema.agora@orange.fr



RECENSEMENT

Le Recensement de la population se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022 à Thizy les Bourgs.

Il aurait dû avoir lieu en 2020, mais la crise sanitaire a contraint à repousser le recensement de la population en 2022.

C'est une opération importante pour Thizy les Bourgs. Les résultats de cette enquête permettent de déterminer la population légale. Ils seront utilisés pour calculer la participation de l'État au budget de la commune mais également pour identifier les besoins de la population (équipements collectifs, moyens de transports, programmes de réhabilitation...).

Le recensement, un acte civique et obligatoire

Le recensement de la population est très encadré par la loi. Il est obligatoire et confidentiel. Refuser d'y participer est passible d'une amende.

Sous la responsabilité de l'État, c'est l'INSEE qui organise et contrôle le recensement, la commune prépare et réalise la collecte. Les données récoltées sont couvertes par le secret professionnel, le secret statistique et le secret informatique et libertés, seul l'INSEE est habilité à les recueillir et les traiter. Elles servent uniquement à déterminer la population légale de la commune et seront, à terme, détruites.

14 agents recenseurs, munis d'une carte tricolore officielle, sillonneront les districts de Thizy les Bourgs : selon que vous résidez dans une maison individuelle ou non, ils déposeront tous les documents nécessaires dans votre boîte aux lettres ou vous les remettront en mains propres. Merci de leur réserver un bon accueil.

Encore plus simple par internet

Avec les identifiants de connexion que votre agent recenseur vous remettra à partir du 20 janvier, vous pourrez participer très facilement à la collecte par internet sur le site le-recensement-et-moi.fr. Un gain de temps pour tous et une économie de papier.

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain.

CONTACT

Mail : rp2022@thizylesbourgs.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement
de la population 2022

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées
Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

La COR à votre service

Des chefs d'œuvre à portée de main à la Micro-Folie

À La Bobine Tarare ou La Bobine Lamure-sur-Azergues et à l'Ecomusée du Haut Beaujolais à Thizy-les-Bourgs, la COR a installé une Micro-Folie qui permet à chacun, grâce à un grand écran et des tablettes numériques, d'accéder aux chefs-d'œuvre des plus grandes collections nationales. Une galerie d'art virtuelle qui propose des visites libres et des ateliers thématiques et qui est accessible gratuitement : à ne pas manquer ! Renseignements sur labobine.ouestrhodanien.fr



Des permanences habitat pour vous informer

La COR et ses partenaires organisent des permanences dans les communes tout au long de l'année. Sur rendez-vous, bénéficiez de conseils neutres et gratuits et un accompagnement technique, administratif et financier pour vos projets de rénovation énergétique ou d'adaptation du logement à la perte d'autonomie ou au handicap. Toutes les dates sur ouestrhodanien.fr



Un Campus connecté pour étudier ou se former

La COR propose depuis septembre 2021 un Campus connecté au sein de La Bobine Tarare. Ce dispositif permet à des étudiants ou salariés de suivre des études ou une formation à distance, tout en bénéficiant d'un accompagnement constant, même dans le choix de votre cursus ou formation.

labobine.ouestrhodanien.fr/campus-connecte



Des titres cadeaux pour soutenir vos commerçants locaux

La Fédération Atout Commerce propose tout au long de l'année des titres-cadeaux à consommer chez les commerçants locaux participants à l'opération : un bon moyen de soutenir le commerce de proximité tout en profitant des ressources et savoir-faire du territoire ! Pensez également au click and collect, qui vous permet de récupérer votre commande en magasin. atout-commerce.fr



La saison culturelle bat son plein

Festival Fragments, spectacles jeunesse, événements au théâtre de Tarare, Tournée générale (ex-Cafés en fête)... La programmation culturelle de la COR se poursuit en 2022 avec une offre diversifiée et pour tous les publics, partout sur le territoire et à des tarifs attractifs. Retrouvez le programme complet et réservez vos places sur ouestrhodanien.fr !

Ouest **Rhodanien**
Communauté d'agglomération



Notre maire appelle à un deuxième quinquennat Macron, nous ne pouvons qu'être en désaccord sur ce point, tant ce quinquennat a été synonyme de désunions, le candidat et son « projet », élu par défaut, se sont mués en VRP au service des plus riches avec la suppression de plusieurs impôts sur les revenus du capital et dans le même temps, coup de rabot sur les allocations logement, réforme de l'assurance chômage, tout a été bon pour « taper » les plus défavorisés, désignés coupables d'être pauvres, quant à la protection de notre cadre de vie, de renoncements en reculades, c'est indigent.

Et on voudrait cinq ans de plus à ce rythme au nom de la « stabilité ». De quelle stabilité est-il question ? celle de mouvements sociaux justifiés par la spoliation des nos acquis ? de l'insécurité financière des familles ?

Pendant ce temps, nous n'avons pas plus de médecins qu'il y a trois ans malgré une superbe maison médicale. La dépense est assumée par la collectivité mais faute d'une politique incitative suffisante, cette maison est toujours aussi désespérément vide de généralistes. Comment croire qu'en plus de trois ans, il n'a pas été possible de trouver un médecin pendant qu'Amplepuis en salariait neuf !

Le sujet du moment pour la majorité, c'est de construire une salle à Marnand qui servira, entre autres, pour la découpe de la chasse.

Combien de chasseurs y a-t-il sur notre commune ? A combien de personnes cette infrastructure va-t-elle servir réellement ? Quelle somme sera dépensée par chacun d'entre nous en tant qu'habitant de Thizy les Bourgs pour l'usage d'une minorité ?

Autre sujet, il y a deux ans et demi, la majorité décidait de recourir à une société privée du Coteau pour préparer les repas des écoles au lieu de la cuisine du collège de Thizy.

Et depuis, les dysfonctionnements se sont enchaînés et l'équilibre financier de la cuisine du collège est précaire, la ville représentait deux tiers des repas et la crise sanitaire n'a pas arrangé les choses.

Pourquoi ne pas continuer à soutenir une structure locale et engagée dans une cuisine de qualité ?

Le collège et ses repas préparés sur place par une équipe motivée sont un point d'attractivité majeur pour notre commune, cette notion va au-delà des questions économiques de court terme.

Il reste encore 4 ans de mandat et nous serons au rendez-vous.

Et pour l'immédiat, nous vous souhaitons une belle année !

**Les élus du groupe
*Réinventer ensemble Thizy les Bourgs***

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS & ÉVÉNEMENTS *

* sous réserve des conditions sanitaires

JANVIER

16 : Apéritif - Comité des Fêtes de La Chapelle-de-Mardore

20 : **Début du Recensement de la population 2022** // Thé dansant classes en 2 Bourg-de-Thizy // AG UNRPA

29 : Concours de boules – *Boulodrome Ronzynois*

FÉVRIER

05 : Sortie ski - Comité des fêtes de La Chapelle-de-Mardore

06 : Randonnée pédestre du boudin – Comité des fêtes de Mardore

19 : Soirée classes Mardore // Anniversaire ASTBT Basket // **Fin du Recensement de la population 2022**

20 : Anniversaire ASTBT Basket

22 : Concours de belote – Club des Tilleuls et de l'Amitié – *Mardore*

24 : Journée amicale UNRPA

26 : Concours de boules – *Boulodrome Ronzynois*

27 : Théâtre Arlequins – *Mardore*

MARS

19 : Commémoration // Boudin classes Mardore

24 : Concours de belote UNRPA

26 : Concours de boules – *Boulodrome Ronzynois* // Bourse à la puériculture – *Centre Social*

AVRIL

02 : Théâtre Arlequins – *Thizy*

03 : Théâtre Arlequins – *Thizy*

10 : **Élections présidentielles 1^{er} tour**

14 : Classes UNRPA

16 : Fête de la brioche – *Marnand*

17 : Fête de la brioche – *Marnand*

18 : Fête de la brioche – *Marnand*

23 : Concours de boules – Amicale Boule Mardore et Boulodrome Ronzynois

24 : **Élections présidentielles 2nd tour**

30 : Fête des classes *Bourg-de-Thizy* // Concours de boules – Boule de Thizy les Bourgs

MAI

08 : Commémoration

26 : Fête des classes *Mardore* // Concours de boules – Boule de Thizy les Bourgs

27 : Concours de boules – Boule de Thizy les Bourgs

JUIN

05 : Fête des classes La Chapelle de Mardore // Rassemblement automobile Mardore

07 : Don du sang



12 : Élections législatives 1^{er} tour

18 : Commémoration

19 : Élections législatives 2nd tour

21 : Fête de la musique

24 : Concours de boules – Amicale Boule Mardore

25 : Feux de la Saint-Jean – *La Chapelle de Mardore*

JUILLET

02 : Concert chorales à *Bourg-de-Thizy*

13 : Les grillades de *Marnand*

23 : Concours de boules – Amicale Boule Mardore

AOÛT

02 : Don du sang

15 : Fête de la Madone – *La Chapelle de Mardore* // Messe Madone de Mardore

20 : Tinta'Mardore

27 : Foire de *Mardore*

SEPTEMBRE

01 : Concours de boules – Amicale Boule Mardore

03 : Fête de *Thizy*

04 : Fête de *Thizy*

17 : Journées européennes du patrimoine - PHB

18 : Journées européennes du patrimoine - PHB

22 : Journée amicale UNRPA

OCTOBRE

16 : Marche de *Thizy les Bourgs*

29 : Bourse à la puériculture – *Centre Social*

NOVEMBRE

11 : Commémoration

24 : Thé dansant – Chasse de *Bourg-de-Thizy*

DÉCEMBRE

02 : Téléthon *Mardore*

05 : Commémoration

08 : Soirée commerçants *Thizy* // Illuminations Madone de *Mardore*

20 : Don du sang



commune d'avenir
Thizy les Bourgs

www.thizylesbourgs.fr



Ville de Thizy les Bourgs



Application PanneauPocket

